

Manuel technique

TENNIS DE TABLE



COMITÉ D'ORGANISATION
DES VI^{èmes} JEUX DE LA FRANCOPHONIE
LIBAN - 2009

PRÉAMBULE.....	5
I. PRÉSENTATION.....	7
1.1. Le Liban	7
1.2. Beyrouth, Capitale hôte	10
II . RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE.....	12
III . TENNIS DE TABLE	17
1.0- Participants	19
1.1 Nombre de participants	19
1.2 Engagement par nom	19
2.0- Description de la compétition	19
2.1 Date	19
2.2 Format	19
2.3 Site de compétition	19
2.4 Sites d'entraînement	20
2.5 Tableau des médailles	21
3.0- Règlements	21
4.0- Aspects techniques relatifs à la compétition	21
4.1 Réunion technique	21
4.2 Jury	21
4.3 Arbitrage officiel : Officiels Techniques (27)	21
4.4 Réclamations et appels	21
4.5 Tirage au sort	22
5.0- Équipement	23
6.0- Habillement des participants	23
7.0- Renseignements médicaux	23
7.1 Contrôles de dopage	23
7.2 Soins médicaux	23

PRÉAMBULE

Après le Maroc en 1989, la France en 1994, Madagascar en 1997, le Canada en 2001, le Niger en 2005, le Liban a l'honneur d'accueillir la VI^{ème} édition des Jeux de la Francophonie.

Le Liban qui a toujours été un symbole de culture et de dialogue, se réjouit d'accueillir cette importante manifestation qui sera l'occasion de réaffirmer son appartenance à la vaste famille francophone et son attachement à la francophonie et aux valeurs qu'elle véhicule.

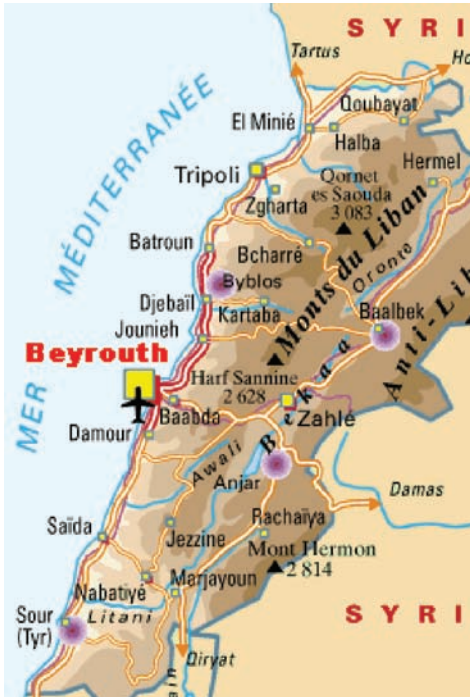
Le Comité National des Jeux de la Francophonie (CNJF) - Beyrouth 2009, appuyé par toutes les structures nationales, les partenaires et les acteurs des Jeux, s'est attelé à réunir toutes les conditions pour accueillir au mieux les participants aux compétitions sportives et culturelles et réussir l'organisation de cet événement dans un climat de fraternité et de convivialité.

Pour vous préparer à vivre intensément cette manifestation, le Comité vous présente d'abord le Liban, pays organisateur, et Beyrouth, ville hôte des Jeux, les instances organisatrices des Jeux et leurs rôles, la programmation générale des compétitions sportives et met à votre disposition le manuel technique proprement dit qui comporte les informations utiles relatives à la participation des candidats dans chacune des disciplines sportives.

Les Libanaises et les Libanais, unis et mobilisés, s'impacientent déjà de vous accueillir au pays du Cèdre !

I. PRÉSENTATION

■ 1.1- Le Liban



Le Liban est situé sur la rive orientale de la Méditerranée, au carrefour de trois continents : l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Trait d'union entre Orient et Occident, il constitue une mosaïque de dix-huit communautés religieuses et un véritable creuset, puisque dix-sept civilisations se sont succédé sur son sol, de l'Antiquité à nos jours. « *Le Liban, affirme l'écrivain Amin Maalouf, est un pari sur la diversité qui serait porteuse de richesse, de paix comme de liberté.* » Cette étroite bande de terre, appelée jadis La Phénicie, a donné au monde l'alphabet ; ses enfants ont sillonné les mers, fondé comptoirs et cités, donnant ainsi un exemple éloquent de dialogue interculturel.

Le Liban compte aujourd'hui 4,5 millions d'habitants, ainsi que plusieurs millions de Libanais de la diaspora,

éparpillés aux quatre coins du monde, notamment en Afrique, en France, en Belgique, en Suisse et au Canada.

Considéré comme l'un des piliers de la Renaissance arabe (*An-Nahda*) et comme « l'imprimerie du monde arabe », le pays du Cèdre jouit d'un vaste rayonnement tant dans le domaine culturel que dans celui des sciences, et joue un rôle essentiel au sein de la francophonie. Sa littérature d'expression française compte d'éminents essayistes, romanciers et poètes.

La population libanaise a su surmonter les affres de la guerre et les menaces de son voisinage, et n'a jamais cédé au désespoir. Aujourd'hui, de nouvelles perspectives s'ouvrent devant le pays : le tourisme s'y développe à nouveau et des milliers de visiteurs y affluent chaque jour. L'hospitalité légendaire des Libanais et la qualité de leurs services, conjuguées avec la richesse de ses vestiges, un climat tempéré et une cuisine très appréciée, en font une destination de choix.

- **La superficie** du Liban est de 10452 km².
- **La langue officielle** est l'arabe, mais l'usage du français et de l'anglais y est très répandu. Le Liban est le principal pays francophone en Asie, tant au niveau du nombre de locuteurs du français qu'au niveau du volume de livres d'expression française importés.
- **Le drapeau libanais** est rouge et blanc avec un cèdre, symbole du pays, en son milieu. La fête nationale (fête de l'Indépendance) y est célébrée le 22 novembre.
- **Sa monnaie est la livre libanaise** (1 dollar US = 1500 L.L., 1 Euro = 1990 L.L. et 1 dollar canadien = 1199 L.L.). Il existe des coupures de 1000 L.L., 5000 L.L. 10 000 L.L., 20 000 L.L., 50 000 L.L. et 100 000 L.L., et des pièces de 250 L.L. et 500 L.L. Les principales cartes de crédit sont acceptées dans le pays.
- **Le climat** du Liban est tempéré, avec très peu de pluies de mai à octobre. Les mois de septembre et octobre sont encore chauds et plutôt ensoleillés, avec des nuits fraîches en montagne. Il existe de nombreuses plages publiques et privées (payantes) avec piscines le long de la côte libanaise (notamment à Tyr, Khaldé, Damour, Beyrouth, Dbayé, Jounieh, Tabarja, Byblos, Batroun, région de Tripoli), et deux principales stations de ski, à Faraya et aux Cèdres.
- Le Liban a un décalage de + 2 h par rapport à l'heure GMT.
- **Ses principales villes** sont : Tripoli, Saïda, Tyr, Zahlé, Baalbek, Jounieh, Byblos, Batroun...



Sur le plan religieux, dix-huit communautés cohabitent au Liban.

Sur le plan politique, le Liban est une République démocratique. Après une période de troubles, le calme et la sécurité sont revenus dans le pays qui accueille à nouveau festivals (festivals de Baalbeck, Beiteddine, Tyr, Byblos, Al-Bustan...), manifestations culturelles, foires, spectacles et salons - dont le Salon du livre francophone de Beyrouth qui attire chaque année près de 100 000 visiteurs.

Sur le plan économique, le système économique du pays est libéral. Le Liban jouit d'une stabilité monétaire rassurante. Investisseurs arabes et étrangers s'intéressent de nouveau au Liban.

Sur le plan éducatif, le Liban compte un réseau exceptionnel d'écoles publiques et privées. Près de 70% des élèves ont le français comme langue seconde. Le pays compte également une demi-douzaine d'universités francophones, de réputation mondiale, et une école supérieure des affaires (ESA).

Sur le plan social, l'état de santé de la population libanaise est très satisfaisant, et le réseau hospitalier est considéré comme l'un des meilleurs du monde arabe.

Sur le plan des télécommunications, le Liban dispose d'un vaste réseau de lignes fixes, de téléphonie sans fil (cellulaire) et d'Internet. Des cabines téléphoniques sont disponibles et fonctionnent par cartes.

Au niveau des transports, le Liban possède une compagnie d'aviation, la Middle East Airlines (MEA) qui dessert la plupart des capitales du monde. Le réseau routier est très vaste, mais les voies ferrées ont été détruites pendant la guerre. Les transports publics se font à travers des minibus. Taxis et "taxis-services" (taxis collectifs) permettent les déplacements à l'intérieur du pays. La location de voitures y est également possible.



■ ■ 1.2- Beyrouth, Capitale hôte

Capitale hôte des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie, Beyrouth est l'une des plus anciennes cités de la côte libanaise. A l'époque, elle s'appelait *Beruta*, nom voulant dire « puits » ou « source ». Au III^e siècle, son école de droit, l'Ecole Romaine de Beryte, rayonne au-delà des mers. Mais ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'elle entame réellement son ascension : des universités, des collèges s'y établissent, des journaux y naissent ; elle devient l'un des meilleurs exemples du cosmopolitisme méditerranéen. Centre administratif et culturel, c'est tout naturellement qu'elle devient en 1920 la capitale de l'Etat du Grand Liban. Après l'indépendance du pays (1943), Beyrouth renforce son rôle de plaque tournante commerciale et financière. Malgré les guerres qui l'ont dévastée, Beyrouth a su renaître de ses cendres. Elle est redevenue aujourd'hui la perle de l'Orient.

Comme l'a si bien écrit la poétesse Nadia Tuéni, « *Beyrouth est en Orient le dernier sanctuaire où l'homme peut toujours s'habiller de lumière* ». La capitale libanaise s'enorgueillit d'être un refuge pour les artistes du monde arabe, grâce au climat de liberté et de convivialité qui y règne. Elle a été élue par l'Unesco "Capitale mondiale du livre" pour l'année 2009.

La population de Beyrouth est estimée à un million d'habitants de toutes les confessions. Une forte communauté arménienne y vit depuis la première moitié du siècle dernier.

Le commerce, les banques, l'immobilier, les services sont les secteurs majeurs de l'économie de la capitale.

Le centre-ville de Beyrouth est un immense chantier où cohabitent vestiges archéologiques exhumés, édifices restaurés à l'identique et immeubles modernes conçus par des architectes d'envergure internationale. Tradition et modernité, Islam et Chrétienté y coexistent en toute harmonie.

Le Musée National de Beyrouth recèle des trésors inestimables : sarcophages, mosaïques, bijoux, statues... témoignent de la richesse extraordinaire du patrimoine libanais.

Ville médiane entre mer et montagne, Beyrouth offre aux promeneurs et aux touristes l'une des plus belles corniches de la Méditerranée, remarquable par sa diversité.





II. RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

Les compétitions sportives des Jeux de la Francophonie doivent mettre en évidence les potentialités des athlètes francophones et aider à découvrir de jeunes talents, relève sportive en vue des échéances internationales.

I- Conditions générales de participation

Tous les pays et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF sont habilités à inscrire des concurrents aux épreuves sportives selon les modalités définies par le Comité International des Jeux de la Francophonie.

Les participants doivent :

- a) être ressortissants des pays ou gouvernements membres ou observateurs de l'OIF, qui participent, en qualité de membres aux Sommets Francophones ;
- b) posséder soit par naissance, soit par naturalisation obtenue six (6) mois au moins avant les Jeux, la nationalité du pays qu'ils représentent, sous réserve des conditions prévues à l'article 5 des statuts Règles des Jeux qui traitent des engagements ;
- c) Chaque pays ou gouvernement participant doit inscrire sa délégation dans le respect de l'échéancier défini dans le document des dispositions générales ;
- d) Chaque pays ou gouvernement participant a la responsabilité du transport international et de l'assurance du matériel de ses compétiteurs.

2- Programme des compétitions sportives

Les VI^{èmes} Jeux de la Francophonie comprennent 6 compétitions sportives officielles et une épreuve d'animation.

Officielles

Athlétisme H et F

Basket-ball F

Boxe H

Football Junior

Judo H et F

Tennis de Table H et F

Animation

Volley-ball de plage

3- Organisation des compétitions

- Toutes les compétitions sportives se dérouleront suivant les règlements des fédérations internationales sous le contrôle d'un délégué spécialement nommé à cet effet ;
- les sites et matériels nécessaires à l'organisation des compétitions, à la charge du CNJF, seront agréés par les fédérations internationales (sites de compétition, sites d'entraînement et d'échauffement, locaux techniques, locaux médicaux...).

4- Sélection et nombre de concurrents

- a) Les modalités de sélection sont établies dans le but de :
- développer une politique visant à regrouper l'élite sportive francophone lors des Jeux ;
 - respecter le souhait de ne pas imposer de contraintes supplémentaires à des sportifs de renom qui disposent déjà d'un calendrier suffisamment étoffé pour la plupart d'entre eux.
- b) Pour chaque compétition inscrite au programme, le CIJF a fixé un nombre maximum de participants afin de conserver aux Jeux une durée et une envergure appropriées à l'organisation des Jeux de la Francophonie par tout pays de l'espace francophone.

Épreuves officielles

Athlétisme H et F : Athlètes ayant réalisé les minima

Basket-ball F : 12 équipes de 12 joueuses

Boxe H : 16 concurrents au maximum dans les 9 catégories de poids et 8 dans les catégories 91 et plus

Football Junior : 12 équipes de 20 joueurs

Judo H et F : 18 Hommes et 15 Femmes dans les 7 catégories de poids

Tennis de Table : suivant les inscriptions

Épreuve d'animation

Volley-ball de plage :16 équipes

5- Jurys internationaux

1. Pour chaque discipline sportive, le CIJF avec le délégué de la fédération internationale constitue un jury. Le président du jury est le délégué de la fédération internationale.
2. La présence du délégué du CIJF aux délibérations du jury est requise. Ce délégué n'a aucune voix délibérative.
3. Le jury établit un compte-rendu détaillé du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIJF ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.
4. Le CIJF reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

6- Remise des médailles

Pour chaque épreuve sportive sont attribuées des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme. Ces cérémonies font partie intégrante de l'évènement suivant les modalités propres à chaque discipline. Elles se déroulent sur le site des compétitions.

La cérémonie des vainqueurs, au cours de laquelle sont remises les médailles, doit se dérouler conformément aux directives suivantes :

- les médailles sont remises uniquement par des personnalités qualifiées, sur désignation du CIJF en accord avec le Président du CNJF et son service du protocole ;
- si possible, cette cérémonie a lieu immédiatement après l'épreuve et sur le lieu même de la compétition, dans les conditions suivantes :
 - Les concurrents classés premier, deuxième et troisième prennent alors place, en tenue, sur le podium face à la tribune officielle pendant que retentit l'hymne des Jeux.
 - Le vainqueur est légèrement surélevé par rapport au second placé à sa droite et au troisième placé à sa gauche.
 - Le drapeau du vainqueur est hissé au mât central et ceux du deuxième et troisième à deux mâts voisins situés à droite et à gauche du mât central, face à l'arène.
 - Pendant que retentit une version abrégée de l'hymne national du pays du vainqueur, les trois concurrents et les spectateurs se tournent vers les drapeaux.

7-Réclamations-litiges

Le jury international a la responsabilité de trancher toutes les questions d'ordre technique motivant une réclamation.

Un Comité d'Appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences des jurys internationaux.

Il peut être saisi par :

- le représentant de la fédération internationale concernée
- le Président du CNJF
- le chef d'une des délégations.

Ses décisions sont sans appels.

Pour être examinée et donner lieu à la décision du CIJF, une réclamation doit être soumise par écrit après l'évènement, et préciser la décision ou le litige motivant la réclamation en question.

8- Rémunération

Les concurrents ne reçoivent aucune rémunération.

9- Clauses de disqualification

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité et aux contraintes stipulées dans le règlement spécifique de chaque discipline sportive par la fédération internationale peuvent entraîner la disqualification de l'athlète ou de l'équipe.

10- Contrôles

Des contrôles antidopage et tout autre test qui pourrait être nécessaire sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale internationale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations sportives internationales concernées. Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

11- Obligations du CNJF

Le CNJF a pour mission de réaliser les Jeux de la Francophonie conformément aux règles édictées par le CIJF en organisant notamment

- L'accueil et l'hébergement ;
- Le transport local ;
- Le centre de presse ;
- Les manifestations y compris les cérémonies d'ouverture et de clôture ;
- Le service médical ;
- La sécurité ;
- Les assurances sur le territoire ;
- La promotion sur son territoire national.

12- Bureaux d'information aux délégations (BID) et Centre d'Information Technique (CIT)

Des bureaux d'informations aux délégations (BID) seront aménagés au site du Village de la Francophonie. Les sites de Compétition seront pourvus d'un centre d'information technique (CIT). Ceux-ci fourniront des renseignements aux chefs et au personnel des missions, aux entraîneurs et aux athlètes des pays et gouvernements participants.

On entend par renseignements techniques, les changements au calendrier des compétitions, les horaires d'entraînement, les listes de participants, les listes de départ, les résultats, les réunions techniques, les réunions des entraîneurs et les officiels, les cérémonies de remise des médailles et les évènements spéciaux.

13-Structure internationale des Jeux de la Francophonie

Conformément aux articles 4 et 9 du décret 16715 en date du 16/4/2006 constituant le haut comité organisateur des Jeux de la Francophonie Beyrouth 2009, le comité a décidé le 30/1/2008 de constituer le comité exécutif des Jeux de la Francophonie.

L'organisation chargée de préparer et d'organiser les compétitions sportives comprend :

Le Directeur du CIJF : Dr Mahaman Lawan SERIBA

Le Directeur Général du CNJF : M. Alain BADARO

Le Responsable de sports au CIJF : M. Michel DERONZIER

Le Directeur des Compétitions Sportives : Mme Zeina MINA

Les Délégués Techniques des Fédérations Internationales Sportives :

Comité International des Jeux de la Francophonie -CIJF-

95 Avenue de France, 75 650 Paris cedex 13 France

Téléphone : (33) 1 40 45 96 15

Télécopie : (33) 1 40 45 98 72

Courriel : cijf@francophonie.org

Comité National des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie -CNJF-

Palais de l'UNESCO, Beyrouth, Liban

Téléphone : 961 1 799068

Télécopie : 961 1 799066

Courriel : sports@jeux2009.org

Site Web : www.jeux2009.org

Renseignements généraux

TABLEAU CLIMATOLOGIQUE DU MOIS D'OCTOBRE POUR BEYROUTH

Paramètres climatiques	Valeurs moyennes du mois d'octobre
Température maximale	30°C
Température minimale	22°C
Température moyenne	26°C
Température maximale absolue	30°C
Température minimale absolue	22°C
Humidité relative maximale	50%
Humidité relative minimale	30%
Ensoleillement	8 H
Vitesse maximale du vent	3,2 m/s
Pluie	0 mm

Dispositions spécifiques à l'épreuve de

TENNIS DE TABLE

Structure d'organisation de la compétition de Tennis de table

Directeur général du CIJF : Dr. Mahaman Lawan SERIBA

Directeur général du CNJF : M. Alain BADARO

Responsable des sports au CIJF : M. Michel DERONZIER

Directeur des compétitions sportives au CNJF : Mme Zeina MINA

Délégué Technique de la Fédération Internationale (FITT) : M. Cherif HAJEM,
Président de la Fédération Africaine de Tennis de table.

Le Directeur de la compétition de Tennis de table : M. Selim HAJJ NICOLAS,
Président de la Fédération Libanaise de Tennis de Table.

Le Coordonnateur des compétitions de Tennis de table : M. Raffi MOUMJOGHOLIAN

Les Instances Techniques

Fédération Internationale de Tennis de table

Avenue Mon Repos 30

10005 Lausanne, Suisse.

Téléphone : +41 21 340 70 90

Télécopie : +41 21 340 70 99

Courriel : ittf@ittf.com

Fédération Libanaise de Tennis de table

B.P. : 66 Kfarchima-Liban

Téléphone : +961 3 70 67 16

Télécopie : +961 5 43 19 60

Courriel : lebolymph@cyberia.net.lb

III. TENNIS DE TABLE

■ ■ 1.0- Participants

Sont qualifiés, tous les pays inscrits au tournoi de Tennis de table.

1.1 Nombre de participants

Deux (2) personnes par équipe (une femme et un homme).
Aucun remplaçant ne sera accepté.

1.2 Engagement par nom

Les formulaires d'inscription indiquant les noms de tous les participants et accompagnateurs doivent être reçus au CNJF avant le 1^{er} juillet 2009 à l'adresse suivante :

Comité National des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie
Palais de l'UNESCO, Beyrouth, Liban

Téléphone : 961 1 799068
Télécopie : 961 1 799060
Courriel : sports@jeux2009.org
Site Web : www.jeux2009.org

■ ■ 2.0- Description de la compétition

2.1 Date

La compétition aura lieu du 28 septembre au 4 octobre 2009.

2.2 Format

Pour les trois épreuves suivantes (par équipe, simple dames, simple messieurs), il y aura pour chacune, en fonction du nombre des pays retenus, 4 ou 8 poules préliminaires ; 8 pays avanceront au tableau principal de simple élimination. Les matchs par équipes se joueront au meilleur des 3 parties (les scores possibles sont donc de : 2-1 ou 3-0) ; toutes les parties doivent être jouées ; chaque partie se déroule au meilleur des 5 manches ; l'ordre étant : 1 simple dames, 1 simple hommes et 1 double mixte. Pour les épreuves simples (dames et messieurs) les rencontres préliminaires (en poules), quart de finales, demi-finales et finale comprises ainsi que les rencontres doubles mixtes du 1^{er} tour jusqu'à la finale, seront au meilleur des 5 manches. Pour les doubles mixtes, un tableau à élimination sera utilisé.

2.3 Site de compétition

Le site de compétition sera le terrain de HOMENETMEN (Mezher).



2.4 Sites d'entraînement

- 6 tables d'entraînement seront disponibles au site de compétition plus les 6 autres tables de compétition, seront disponibles lors des pauses dans l'horaire officiel.
- 6 autres tables seront disponibles sur le site d'entraînement à l'Université Antonine.



2.5 Tableau des médailles

Epreuve	Or	Argent	Bronze	Total
Simple Dames	1	1	2	4
Simple Messieurs	1	1	2	4
Double mixtes	2	2	4	8
Par Equipes	2	2	4	8

■ ■ 3.0- Règlements

Les règlements de la FITT régissent la compétition de tennis de table des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie.

■ ■ 4.0- Aspects techniques relatifs à la compétition

4.1 Réunion technique

La réunion technique aura lieu la veille du commencement du tournoi soit le samedi 26 septembre 2009 à 18h00 au Village de la Francophonie.

4.2 Jury

Un jury sera constitué comme suit :

1. le délégué de l'ITTF (Président du jury)
2. un (1) représentant du CIJF
3. un (1) représentant du CNJF
4. trois (3) représentants des pays participants (choisis lors du tirage au sort)
5. le Directeur de compétition

Le jury entrera en fonction tel que stipulé dans les règlements de la FITT.

4.3 Arbitrage officiel : Officiels Techniques (27)

- 1 Juge Arbitre international
- 1 Juge Arbitre adjoint (du pays organisateur)
- 1 Directeur de compétition (et contrôleur de raquettes)
- 12 Arbitres internationaux (en provenance de 12 différents pays étrangers)
- 12 Arbitres internationaux (du pays organisateur)

4.4 Réclamations et appels

Les appels seront traités conformément aux règlements de la FITT.

Le CIJF est l'instance suprême chargée de régler tous les litiges non couverts par les compétences des jurys internationaux.

4.5 Programmation détaillée de la compétition de Tennis de Table

DATE	HEURE	ACTIVITE
27/09	10h00	Réunion Technique Tirage au sort Cérémonie d'Ouverture
28/09	9h00 à 12h00	Compétitions par équipe
	15h00 à 19h00	Compétitions par équipe
29/09	9h00 à 12h00	Compétitions par équipe
	15h00 à 19h00	Compétitions par équipe
30/09	9h00 à 12h00	Compétitions par équipe
	15h00 à 19h00	Compétitions par équipe
01/10	9h00 à 12h00	Compétitions par équipe
	15h00 à 19h00	Compétitions par équipe (finales)
02/10	9h00 à 12h00	Compétitions individuelles
	15h00 à 19h00	Compétitions individuelles
03/10	9h00 à 12h00	Compétitions individuelles
	15h00 à 19h00	Compétitions individuelles (finales)
04/10	16h00 à 20h00	Compétitions individuelles finales

Il peut être saisi par :

- Le représentant de la Fédération internationale FITT
- Un représentant du CNJF
- Le chef d'une des délégations

4.5 Tirage au sort

- Le tirage au sort pour toutes les épreuves s'effectuera la veille du tournoi soit le dimanche 27 septembre 2009 à 10h00 au Village Francophone.
- Pour les simples dames et messieurs, le tirage au sort sera basé sur le classement individuel des joueurs et joueuses au niveau mondial à la date du 5 septembre 2009.
- Pour les épreuves par équipe et doubles mixtes, le tirage au sort sera basé sur le classement mondial du 5 septembre 2009 de chaque joueuse et chaque joueur en cumulant leurs points.
- Ceux qui n'ont pas de classement au niveau de la FITT, verront leur nom (ou équipe) tirés au sort.

■ ■ 5.0- Équipement

Aux VI^{èmes} Jeux de la Francophonie l'équipement suivant est approuvé par la FITT. Les participants sont responsables de leur habillement et leur raquette.

■ ■ 6.0- Habillement des participants

Tel que stipulé dans le manuel de règlements de la FITT, les participants doivent porter l'uniforme officiel de leur délégation.

■ ■ 7.0- Renseignements médicaux

7.1 Contrôles de dopage

Des contrôles de dopage sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations internationales concernées. Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

7.2 Soins médicaux

Des soins médicaux complets seront assurés au Village des Jeux de la Francophonie. Des soins d'urgence seront assurés sur les sites de compétition et d'entraînement.

